DEPARTEMENT DU VAR

Arrondissement de Draguignan

MAIRIE DE CLAVIERS 83830 CLAVIERS

Tél: 04.94.76.62.07

Fax: 04.94.76.75.74

Arrêté de restriction temporaire de circulation au n°4 rue Nouvelle route

Nº 159/2022

Le Maire de Claviers, Vu l'Article L2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (Création Loi 96-142 1996-02-21 jorf 24 février 1996), Vu le Code de la Route, Vu la demande de M. BURNICHON du 04/11/2022

ARRETE:

<u>Article 1</u>: La circulation sera restreinte temporairement devant le n°4 rue Nouvelle route, du 09 au 11/11/2022 inclus, de 8h00 à 17h30, pour cause de déménagement. Un stationnement est prévu le long de la façade devant le n°4 rue Nouvelle Route avec un camion, immatriculé CW 797 QZ.

<u>Article 2</u>: une signalisation adaptée sera installée aux emplacements concernés par Mr BURNICHON, afin d'avertir les usagers.

<u>Article 3</u>: Une copie du présent arrêté sera affichée en amont et en aval, par M. BURNICHON. Celui-ci se devra de laisser un passage pour tout véhicule d'intervention de secours selon la règlementation.

<u>Article 4</u> : Le Maire et le Garde-Champêtre seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de faire respecter cet arrêté.

Fait à Claviers, le 07/11/2022 Affichage le 08/11/022

Gérald PIERRUGUES, Le Maire

Monsieur le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Notifié le .. 0.8.1.1. 2022